



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente et unième session

Rome, 20 - 25 novembre 2006

**Rapport de la cent douzième session du Comité financier
Rome, 9 février 2006**

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1 - 4
Questions concernant le Programme alimentaire mondial	5 - 9
EXAMEN DES MODES D'ÉTABLISSEMENT DU TAUX DE RECOUVREMENT DES COÛTS D'APPUI INDIRECTS (WFP/EB.1/2006/6-A/1)	5 - 7
EXAMEN DES MODALITÉS D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS SUR LES PERTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES APRÈS LIVRAISON PRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (WFP/EB.1/2006/6-B/1)	8
SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES (WFP/EB.1/2006/6-C/1)	9
Autres questions	10 - 11
DATE ET LIEU DE LA CENT TREIZIÈME SESSION	11

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

**RAPPORT DE LA CENT DOUZIÈME SESSION
DU COMITÉ FINANCIER
9 février 2006**

Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport de sa cent douzième session, qui avait été convoquée à la demande du Programme alimentaire mondial (PAM) en vue d'examiner les questions financières qui seraient présentées à la prochaine session du Conseil d'administration du PAM.
2. Les représentants des pays suivants ont participé aux travaux de la session:
Président: M. Aamir Khawaja (Pakistan)
Membres: M. Eckhard W. Hein (Allemagne)
M. Søren Skafte (Danemark)
M. J. Michael Cleverley (États-Unis d'Amérique)
M. Augusto Zodda (Italie)
M. Seiichi Yokoi (Japon)
Mme Ana María Baiardi Quesnel (Paraguay)
M. Roberto Seminario (Pérou)
M. Ahmed I. Al-Abdulla (Qatar)
Mme Verenica Mutiro Takaendesa (Zimbabwe)
3. Le Président a informé le Comité que M. Aboubakar Bakayoko (Côte d'Ivoire) ne pourrait malheureusement pas assister à la réunion. Il a également été noté que cette réunion serait la dernière à laquelle participerait M. J. Michael Cleverley (États-Unis d'Amérique), que les membres ont remercié pour sa précieuse contribution aux travaux du Comité.
4. M. Augusto Zodda (Italie) a été élu à l'unanimité Vice-Président pour 2006.

Questions concernant le Programme alimentaire mondial

**EXAMEN DES MODES D'ÉTABLISSEMENT DU TAUX DE RECOUVREMENT
DES COÛTS D'APPUI INDIRECTS (WFP/EB.1/2006/6-A/1)**

5. Le Secrétariat a présenté l'*Examen des modes d'établissement du taux de recouvrement des CAI*, en indiquant que le rapport initial serait suivi d'un examen du taux de recouvrement des CAI en juin 2006. Les déséquilibres structurels entre les dépenses des services administratifs et d'appui aux programmes (AAP) et les recettes CAI, ainsi que le rôle fondamental du compte de péréquation AAP, ont été soulignés. Deux modèles conceptuels pour l'établissement du taux de recouvrement des CAI ont été présentés et l'accent a été mis sur l'éventualité d'une nouvelle classification des coûts d'appui.
6. Le Comité a décidé, étant donné qu'il s'agissait d'un document préliminaire, qu'il était préférable d'examiner à ce stade les modèles conceptuels sans recommander une solution ou une autre. L'importance des prévisions et de l'analyse des coûts a cependant été soulignée. Le Comité a invité le PAM à rationaliser le taux de recouvrement des CAI afin qu'il reflète aussi fidèlement que possible les coûts fixes effectivement encourus. À cet égard, il conviendrait d'examiner la procédure de révision du taux de recouvrement des CAI.

7. Le Comité a recommandé de procéder à une nouvelle classification des coûts AAP du PAM afin de s'assurer qu'ils ne correspondent qu'à des coûts indirects. Cela permettrait de garantir que les contributions CAI des donateurs sont affectées réellement à des coûts indirects et que tous les coûts directs sont donc financés par des contributions aux projets du PAM.

**EXAMEN DES MODALITÉS D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS SUR LES
PERTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES APRÈS LIVRAISON PRÉSENTÉS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES (WFP/EB.1/2006/6-B/1)**

8. Après une introduction du Commissaire aux comptes et des clarifications apportées par le Commissaire aux comptes et le Secrétariat sur les questions soulevées par le Comité, le Comité:

- i) a approuvé le rapport du Commissaire aux comptes sur les modalités d'établissement des rapports sur les pertes de produits alimentaires après livraison présentés au Conseil d'administration;
- ii) a noté que les recommandations formulées dans le document se rapportaient notamment à la nécessité pour le PAM d'améliorer la transparence en contrôlant et en communiquant au Conseil d'administration toutes les pertes après livraison;
- iii) a noté également qu'il fallait tenir compte de normes réalistes de pertes après livraison et du rapport coût-efficacité des améliorations prévues sur le plan des opérations et des procédures de notification; et
- iv) a déclaré qu'il attendait avec le plus grand intérêt la suite donnée par la Direction du PAM au rapport du Commissaire aux comptes à la prochaine session du Comité financier de la FAO.

**SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES (WFP/EB.1/2006/6-C/1)**

9. Après la présentation du rapport par le Secrétariat et compte tenu des observations formulées par le Commissaire aux comptes et des réponses fournies par le Secrétariat aux questions soulevées par les membres, le Comité:

- i) a pris note des informations contenues dans le rapport; et
- ii) a demandé au Secrétariat d'inclure, dans les rapports futurs, les estimations du temps requis pour mettre en œuvre les recommandations du Commissaire aux comptes.

Autres questions

10. Le Comité a également été saisi de deux autres documents présentés pour information : *Situation actuelle du Plan de gestion biennal et Rapport intérimaire sur les Normes comptables internationales*.

DATE ET LIEU DE LA CENT TREIZIÈME SESSION

11. Le Comité a été informé que sa cent treizième session se tiendrait, selon un calendrier provisoire, du 8 au 12 mai 2006, à Rome. Les dates définitives seraient fixées en consultation avec le Président.